

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Assujettissement des groupes communautaires au PL 56: l'incompréhension persiste

Montréal, mercredi 15 juin 2016 - Le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) salue le fait que le commissaire au lobbying reconnaisse que "le projet de loi n° 56 ne peut être adopté dans sa forme actuelle, en ce qui a trait à l'assujettissement des OBNL".

Toutefois, bien que cette étude souligne que "les règles prévues au projet de loi n° 56 [...] apparaissent difficilement applicables à l'ensemble des OBNL", les pistes de solutions proposées reflètent malheureusement qu'une incompréhension persiste en ce qui concerne les problématiques qu'incomberait l'assujettissement des groupes communautaires au registre, et ce, même avec des mesures dites amoindries.

Le RQGE s'inquiète du fait que l'étude suggère quatre (4) pistes de solutions en faveur de l'assujettissement d'une partie des OBNL, dont l'une propose l'inclusion de leur totalité, moyennant quelques aménagements. "Nous sommes surpris-es et choqué-es que les consultations et tout le travail que représente ce processus (malgré sa participation volontairement restreinte) conduise à trois (3) propositions qui persistent à inclure les groupes communautaires ou leur regroupement. Ces derniers souffrent tout autant de sous-financement chronique et d'accès difficile à leurs élus, et ce, malgré leur situation de représentants légitimes", déclame Axtli Viau, administrateur du Réseau québécois des groupes écologistes.

Pour le RQGE, à la première lecture, la seule option envisageable présentée par cette étude consiste en la piste de solution numéro 5, soit celle du *statu quo* qui propose que les seuls OBNL visés restent ceux "constitués à des fins patronale, syndicale ou professionnelle ou formés de membres dont la majorité sont des entreprises à but lucratif ou des représentants de telles entreprises". Malheureusement, cette piste semble de toute évidence ne pas être recommandée par l'étude, qui souligne que cela occasionnerait "une transparence à géométrie variable".

Le RQGE déplore le fait que l'étude ne soit pas formelle sur l'exclusion des groupes d'action communautaire et réitère la nécessité d'exclure l'ensemble des groupes de ce secteur.

Nous espérons donc que les parlementaires rejeteront l'assujettissement des groupes communautaires locaux, régionaux ou nationaux, pour des raisons de démocratie et de liberté d'expression évidentes, évoquées à maintes reprises, par divers acteurs, tout au long de ce processus.

Pour plus de renseignements : Visionnez la [vidéo explicative](#) et consultez [le mémoire du RQGE](#) disponibles sur la page <http://rqge.qc.ca/lobbyisme/>

-30-

Anipier Maheu, coordonnatrice par intérim du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
514-587-8194

Groupes membres du Réseau québécois des groupes écologistes:

- Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
- Action Re-Buts (AR)
- Association environnement Basses-Laurentides
- Alternatives
- Ambioterra
- AmiEs de la Terre de Québec
- Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, région 04-E (AREQ)
- Association pour la protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)
- Centre d'écologie solidaire et appliquée (CESA)
- Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)
- Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)
- Cercle des jeunes naturalistes (CJN)
- Climate Justice Montreal (CJM)
- Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales en Amérique Latine (QUISETAL)
- Coalition verte de Trois-Rivières
- Collectif éducatif Éco-Naître
- Coalition Vigilance Oléoducs
- Comité des citoyens de la Presqu'île - Lanaudière (CCPL)
- Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)
- Comité vigilance gaz de schiste de la Mauricie
- Conseil central du Montréal métropolitain CSN - Comité environnement
- Corporation pour la mise en valeur du bois de l'Équerre
- Collectif de recherche en aménagement paysager et en agriculture urbaine durable (CRAPAUD)
- Craque-bitume
- Cyclo Nord-Sud
- Eau Secours! La coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau
- Environnement Jeunesse (ENJEU)
- Environnement Vert Plus
- Eurêko
- Église verte
- Enviro éducatif-Action
- Fondation Rivières
- Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie
- Greenpeace Québec
- Groupe écocitoyen (GÉCO)
- Groupe de recherche d'intérêt public du Québec - Université du Québec à Montréal (GRIP-UQÀM)
- Projet Écosphère
- Guilde des Herboristes
- Héritage Saint-Bernard
- Poids vert de Rimouski-Neigette
- Minganie sans Uranium
- Mouvement écologique du comté de Richelieu
- Mouvement écologique Mathaliois
- Mouvement Vert Mauricie
- Nature-Action Québec
- Nature au renouveau
- Option Métal Recyclé du Québec
- Organisme de récupération anti-pauvreté de l'érable (ORAPÉ)
- La Petite boutique d'Amos
- Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)
- Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC)
- Regroupement écologistes Val d'Or et environs (REVE)
- Éco-Réno
- Réseau des femmes en environnement (RFE)
- Ressourcerie de Lévis
- Ressourcerie de Lac Saint-Charles
- Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille îles
- Sentier urbain
- Sept-Îles sans uranium (SISUR)
- Société de biologie de Montréal
- SOS Territoire
- Tache d'huile
- Textil'Art
- Vigilance OGM